



DÉCLARATIONS ET VOTES AU CST DU 12 JUIN 2024

Déclaration liminaire

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les représentants de l'administration, cher-e-s collègues, bonjour.

Notre déclaration sera brève. Nous ne reviendrons pas sur l'actualité politique nationale. Chacun doit être dans son rôle et le notre est de représenter et défendre les intérêts des agents et du service public Métropolitain.

Bien évidemment notre mission n'est pas déconnectée complètement des enjeux nationaux et internationaux qui ont et auront des impacts sur notre Métropole. Des impacts politiques, mais également environnementaux, sociaux et financiers.

Il semble que face aux menaces globales qui pèsent sur elle la société humaine dans son ensemble fait pour l'instant systématiquement les mauvais choix, chacun pensant sans doute naïvement pouvoir tirer son épingle du jeu plutôt que d'investir sur le dialogue et la recherche de compromis pour assurer un avenir commun.

Dans ce contexte, nous oserons deux citations, la première de Maria Montessori.

« Tout le monde parle de paix mais personne n'éduque à la paix. On éduque pour la compétition et la compétition marque le début de toutes les guerres. Quand on éduquera pour la coopération et pour nous offrir les uns les autres de la solidarité, ce jour-là alors on éduquera à la paix. ».

Et la seconde, pour finir sur une note d'humour de Martin Luther King :

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. ».

Alors pour revenir à nos enjeux locaux, à notre dialogue social métropolitain, nous devrions oser développer encore plus de coopération et moins de compétition.

Moins de compétition entre les organisations syndicales et l'administration bien sûr mais aussi entre les organisations syndicales elles-mêmes.

Car les efforts de dialogue de toutes les parties ont permis d'aboutir à des accords constructifs source de progrès comme pour les cycles horaires des Maîtrises de la propreté et de la collecte, nous y reviendrons. C'est encourageant.

Plus d'écoute, de dialogue, de recherche de compromis ou tout le monde sort grandi, nous en avons plus que jamais besoin.

Même si comme tout à chacun il nous arrive d'être maladroits, sachez Monsieur le Président que c'est l'esprit qui anime les équipes de l'Union.

Nous nous exprimerons par ailleurs le cas échéant sur certains rapports.

Nous vous remercions pour votre attention.

Rapports

- **Approbation du Procès-verbal du Comité Social Territorial du 26 mars 2024**
- *Pour avis.*

Notre vote : → Favorable

- **2. Modification des cycles de travail – Pour avis.**
 - **2.1. Pôle ACV**
 - **2.2. Service Accueil Usagers Aquatique**

Déclaration : Concernant le pôle ACV, nous accueillons très favorablement ce rapport qui va permettre aux Maîtrises de la Propreté et de la Collecte et leurs adjoints de bénéficier de 6 jours de RTT supplémentaires en compensation d'une durée de temps de travail qu'ils effectuaient déjà dans les faits. Ceci constitue l'aboutissement des nombreux efforts déployés par les agents regroupés en Collectif, des organisations syndicales qui ont porté leurs revendications et de l'administration et du management qui a décidé d'entendre leurs voix et d'organiser le dialogue social. Preuve qu'il est possible de trouver des accords « gagnant-gagnant » plutôt que de s'obstiner dans des rivalités et des jeux de pouvoirs stériles. Mais le dossier des Maîtrises n'est pas terminé et nous souhaitons capitaliser sur cette première étape afin de trouver ensemble une issue concrète aux autres revendications exprimées :

- **L'évolution de ces postes vers le grade de Technicien**, et ce le plus rapidement possible,
- **La revalorisation de l'IFSE** afin de prendre en compte à son juste niveau l'expertise des Maîtrises qui encadrent souvent plus de 100 agents.

C'est pourquoi nous demandons à l'administration d'engager dès la rentrée les études RH et le dialogue social nécessaire.

Notre vote : → Favorable

Déclaration : Concernant le Service Accueil Usagers Aquatique, notre organisation syndicale n'a pas été invitée au dialogue social correspondant par la Direction, nous avons découvert ce projet en réunion de préparation il y a quelques jours. Nous ne pouvons donc nous prononcer sur le contenu du rapport.

Notre vote : → Abstention

- **3. Additif relatif au régime des astreintes de la Métropole Aix-Marseille Provence** - *Pour avis.*

Pas de déclaration

Notre vote : → Favorable

- **4. Aménagement du temps de travail et dérogation au contingent d'heures supplémentaires pour les agents participant au Marché à la céramique et aux santons de la Mission Arts de Vivre-Filière Argile - Pour avis.**
[Pas de déclaration](#)
[Notre vote](#) : → Favorable
- **5. Dérogation au contingent d'heures supplémentaires d'une partie du personnel enseignant et administratif du CFA en période d'examens – Pour avis.**
[Pas de déclaration](#)
[Notre vote](#) : → Favorable
- **6. Plan de développement des compétences 2024-2027 – Pour avis.**
[Rapport retiré](#)
- **7. Modification des statuts, du Règlement Intérieur et de la liste des Membres de la Régie Métropolitaine d'Action Sociale – Pour avis.**
[Déclaration](#)
Au-delà des aspects purement administratifs, ce rapport est pour nous l'occasion de saluer la réussite de la mise en place de cette nouvelle Régie qui va clairement au-delà de nos espérances. Nous nous attendions à une année de transition et de montée progressive en qualité mais il n'en est rien. Les équipes de la DPRH ont su trouver en un temps record des solutions pour bâtir et surtout enrichir l'offre offerte aux agents avec un enthousiasme communicatif. Nous souhaitons les en remercier chaleureusement de la part des agents.
[Notre vote](#) : → Favorable
- **8. Revalorisation de la valeur faciale des titres restaurant – Pour avis.**
[Déclaration](#) : Cette nouvelle augmentation est bienvenue bien entendu dans la période de régression du pouvoir d'achat que nous traversons et nous remercions la Présidente pour ce geste.
[Notre vote](#) : → Favorable
- **9. Grille tarifaire et convention type encadrant les cours particuliers dispensés par les Maîtres-Nageurs-Sauveteurs au sein des piscines gérées par la Métropole Aix-Marseille-Provence** *Pour information.*
➤ [Pas de déclaration](#)
- **10. Nouveau cadre d'évolution des professeurs du CFA – Pour information.**
[Pas de déclaration](#)
- **11. Engagement des négociations pour la définition d'un socle social pour la Régie des parkings métropolitains en raison de l'extinction des accords sociaux de l'ancien exploitant au 30 septembre 2024 – Pour information.**
[Déclaration](#) : Nous prenons acte de l'engagement de cette négociation qui, compte-tenu des délais, a dans la pratique déjà commencé. Nos premiers échanges nous ont permis d'appréhender que l'accord social de la SEMEPA en vigueur proposait des conditions globalement très favorables. Sans présager des propositions qui pourraient être faites par l'administration pour le futur accord

social, nous souhaitons quand même attirer l'attention sur le fait que ces agents se situent actuellement dans une situation d'incertitude complète quant à leur avenir professionnel. La Métropole n'a en effet, sauf erreur de notre part, pas pris de décision sur le devenir de cette régie. Tout est donc possible y compris le recours en DSP et le transfert inverse des agents. C'est donc un élément de contexte prépondérant qu'il faut intégrer dans nos réflexions.